

inlassable. Tout en prenant une part active aux travaux de la Chambre, il trouve le temps de collaborer à *La Minerve* et au *Vindicator* publiés par son frère Louis ". L'avocat-député ne s'en tient pas là. " De jour en jour, durant les sessions à Québec, il écrit à son beau-frère Edouard-R. Fabre, libraire à Montréal, pour le tenir au courant de ce qui se passe dans la capitale. "

Au moral, Perrault fut un homme droit et d'une grande probité. Il mande un jour à son beau-frère: "Un tel et un tel m'envoient des lettres pour que j'en fasse payer le port par la Chambre. Ce n'est pas honnête, c'est voler la province. Dites-leur que je refuse." Sa bravoure éclate dans une autre lettre, écrite au même. " Je sais que je cours de grands dangers. C'est pour l'amour du pays; et c'est un sort glorieux que celui de mourir pour la patrie." La preuve que cette assertion ne s'inspirait pas d'un sentimentalisme échevelé, c'est qu'un an plus tard il tombait, au premier rang des *patriotes*, sur le champ de bataille de Saint-Denis.

Ces mêmes lettres, qui nous révèlent ses qualités morales, nous renseignent aussi sur ses idées et son action politiques. Elles projettent un certain jour sur la *température* de son entourage, sur le caractère des hommes influents de l'époque et sur les variations d'opinion de quelques-uns d'entre eux. Elles constituent à ce sujet un document d'autant plus expressif que Perrault y apparaît, " en ce qui concerne la direction du parti, comme le lieutenant et le confident de Papineau, le *whip* " du parti national; elles " reflètent donc les idées de Papineau, ses volontés et souvent ses colères ".

\* \* \*

Pour les bien comprendre, il importe de situer, avec M. Decelles, leur auteur dans le cadre social où il se mouvait et écrivait.